



Christine MENDIBOURE  
Secrétaire départementale

Vendredi 12 décembre 2014

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services Départementaux de  
L'Education Nationale des LANDES

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que l'UNSA EDUCATION des LANDES dépose pour les personnels du premier degré une alerte sociale pour la période du 12 décembre au 19 décembre inclus qui portera sur la question suivante :

-retrait de 3 secteurs (collège et écoles) du dispositif éducation prioritaire dans les Landes

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation de l'UNSA EDUCATION pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

De même conformément à l'article 3-II -« 4° »de la loi précitée, l'article 3- III du Décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous souhaitons connaître le délai dans lequel vous nous fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation ;

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Christine MENDIBOURE